



L'aire urbaine de Nantes pourrait dépasser le million d'habitants d'ici 2030

En 2030, l'aire urbaine de Nantes pourrait compter environ 190 000 habitants supplémentaires notamment grâce à sa fécondité. Nantes se place ainsi au troisième rang des grandes aires urbaines par son taux de croissance, derrière Toulouse et Rennes.

En son sein, les nouveaux arrivants, plutôt des jeunes actifs, privilégieraient une première installation à Nantes Métropole. Les tensions sur les marchés de l'habitat et notamment les difficultés liées à l'accès à la propriété d'une maison avec jardin poussent aujourd'hui de nombreuses familles à déménager hors de la métropole, parfois au-delà des limites de l'aire urbaine. La métropole nantaise cherche à enrayer cette évasion urbaine qui touche globalement les grandes aires urbaines. Des politiques volontaristes d'habitat et de lutte contre l'étalement urbain seront autant d'ingrédients qui joueront localement un rôle majeur dans les vingt années à venir et qui pourraient permettre à Nantes Métropole de gagner 100 000 habitants d'ici 2030.

À L'HORIZON 2030, si les tendances démographiques observées sur la période récente, en termes de fécondité, de mortalité et de migrations se maintenaient, l'aire urbaine de Nantes compterait environ 1 040 000 habitants, soit une hausse de 22 % en vingt-cinq ans. La population augmenterait ainsi d'environ 190 000 habitants, soit environ 7 600 habitants supplémentaires chaque année en moyenne. Même si les arrivées de nouveaux habitants devraient être nombreuses, cet essor serait presque totalement porté par l'excédent des naissances sur les décès.

Avec ces hypothèses, le scénario central des projections de population indique que le taux de croissance annuel moyen de l'aire urbaine de Nantes s'élèverait à 0,8 %, soit 0,1 point de plus que l'aire urbaine de Bordeaux. Pour toutes deux, le dynamisme démographique dépasse celui de l'aire urbaine de référence (voir encadré) qui connaîtrait un gain

de population de + 0,5 % par an. Les aires urbaines de Toulouse et de Rennes pourraient croître plus vite que celle de Nantes avec des taux de croissance annuels moyens respectifs de + 1,1 % et + 1,0 %. En revanche, l'aire urbaine de Lille enregistrerait un taux beaucoup plus faible de + 0,2 %. Les villes du littoral méditerranéen, quant à elles, auraient des taux de croissance annuels moyens faibles : les aires urbaines de Marseille et de Nice ne dépasseraient pas + 0,4 % et + 0,3 %.

Arrivées d'Île-de-France et des régions limitrophes, départs vers le reste de la Loire-Atlantique

Le dynamisme démographique de l'aire urbaine nantaise d'ici 2030 reposerait essentiellement sur son solde naturel. Grâce à une fécondité élevée, le nombre de naissances devrait largement dépasser

Cette étude est issue d'un partenariat entre l'Agence d'urbanisme de la région nantaise (Auran) et l'Insee. Elle s'inscrit dans la démarche « Ma Ville Demain » lancée par les 24 communes de Nantes Métropole qui vise à construire un projet pour la métropole à l'horizon 2030.

Cette publication est une mise à jour du numéro 96 de la collection Études publié en mai 2011 : elle prend en compte les contours 2010 du zonage en aires urbaines.

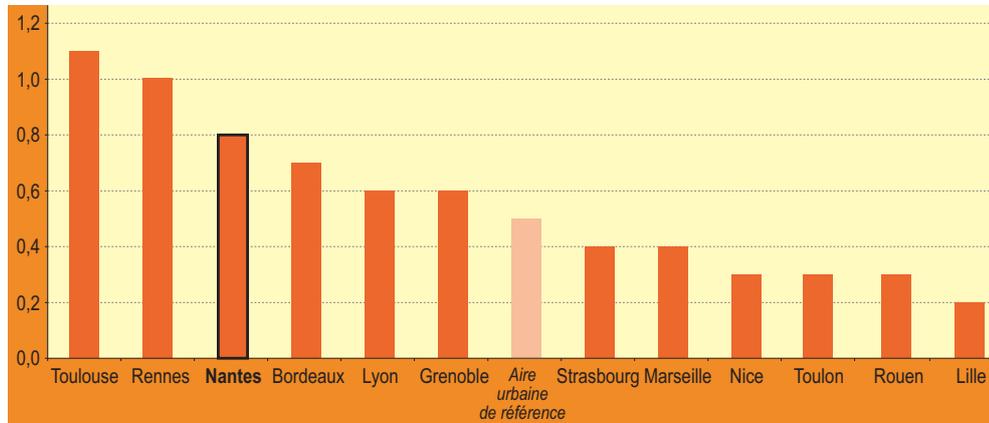




L'aire urbaine de Nantes pourrait dépasser le million d'habitants d'ici 2030

Les grandes aires urbaines sont dynamiques à l'Ouest

Taux de croissance annuel moyen de la population des plus grandes aires urbaines françaises sur l'ensemble de la période 2007-2032 (en %)



Source : Insee, Omphale 2010 scénario central.

Grande aire urbaine de référence :

Dans cette étude, l'aire urbaine de Nantes est comparée aux onze plus grandes aires urbaines de France métropolitaine (hors Paris). Il s'agit des aires urbaines de Lyon, Marseille, Toulouse, Lille, Bordeaux, Nice, Strasbourg, Grenoble, Rouen, Rennes et Toulon. Afin de relativiser ou bien de situer un niveau ou une évolution, une aire urbaine de référence a été construite. Il s'agit de la moyenne pondérée de ces aires urbaines par la taille de leur population.

ser celui des décès. En ce qui concerne les échanges migratoires, l'aire urbaine gagnerait environ 14 300 habitants au jeu des entrées-sorties.

L'Île-de-France continuerait de constituer un vivier important de population pour l'aire urbaine de Nantes, qui bénéficierait ainsi d'un solde positif de 37 600 personnes sur la période analysée. Plus exactement, les arrivées en provenance de l'Île-de-France pourraient s'élever à 110 400 habitants contre 72 800 départs en sens inverse. Près de la moitié de ces arrivées concernerait des personnes de 25 à 39 ans. Pour ces jeunes ménages, l'attrait de la métropole nantaise semble ne pas devoir décroître. À l'opposé, les ligériens qui partiraient vers l'Île-de-France seraient principalement des étudiants ou des jeunes actifs.

Les régions limitrophes des Pays de la Loire (Basse-Normandie, Bretagne, Centre, Poitou-Charentes) représenteraient également une zone d'échanges de population importante pour l'aire urbaine de Nantes. Le solde avec cette zone serait d'environ 19 000 personnes : 113 000 personnes quitteraient l'aire urbaine et 132 000 s'y installeraient. Les échanges correspondraient à un départ de jeunes familles et d'actifs de l'aire urbaine, sans doute dû à la recherche d'un logement correspondant à leurs attentes, et à des arrivées d'étudiants et de jeunes actifs et familles profitant du bassin d'emploi nantais.

Sans changement majeur dans les conditions qui influencent les choix de localisation des ménages, l'aire urbaine de Nantes présenterait un déficit

migratoire de plus de 41 000 personnes avec le reste du département. Ainsi, environ 116 000 personnes quitteraient l'aire urbaine pour les autres communes du département de Loire-Atlantique tandis que plus de 75 000 feraient le chemin inverse. Ces chiffres traduiraient l'attrait toujours important des territoires littoraux, notamment pour les « jeunes seniors », l'élargissement de la périurbanisation et le phénomène de rurbanisation actuellement à l'œuvre : nombre de familles quitteraient l'aire urbaine faute, notamment, d'y trouver un logement adéquat à acquérir et s'installeraient à la campagne. Le solde avec le reste des Pays de la Loire (hors département de Loire-Atlantique) comme avec le reste du territoire métropolitain serait à l'équilibre.

Le cœur des grandes aires urbaines connaîtrait un départ important des familles

Au jeu des migrations résidentielles, Toulouse et Bordeaux seraient les zones les plus attractives des douze plus grandes aires urbaines françaises (hors Paris). Toulouse et Bordeaux auraient un profil similaire, à savoir un solde migratoire positif accompagné d'une fuite des familles. Chacune des grandes aires urbaines, à l'exception de celles de Nice et de Toulon, aurait un solde de personnes de 25 à 39 ans négatif voire extrêmement négatif. Cet exode massif et général des « familles » (près de 120 000 habitants à Lille, 70 000 à Lyon, et environ 50 000 à Grenoble

Le cœur des grandes aires urbaines connaîtrait un exode des jeunes familles

Flux cumulés et taux de migrants des 5 ans et plus et des 25-39 ans sur la période 2007-2032

Aire urbaine	Population totale en 2007	Flux cumulés globaux (5 ans et plus)	Flux cumulés des 25-39 ans	Taux de sortie global (5 ans et plus)	Taux de sortie des 25-39 ans
Lille	1 151 700	- 162 500	- 117 700	- 15,2	- 47,3
Lyon	2 098 200	- 87 400	- 68 300	- 4,5	- 15,4
Strasbourg	754 200	- 46 200	- 50 500	- 6,5	- 31,6
Grenoble	662 200	- 26 300	- 49 900	- 4,2	- 36,6
Rennes	645 300	- 29 300	- 45 300	- 4,9	- 32,3
Aire urbaine de référence	1 034 300	- 19 200	- 44 800	- 2,0	- 21,0
Toulouse	1 187 700	104 100	- 39 600	9,3	- 15,0
Marseille	1 711 400	- 35 000	- 36 400	- 2,2	- 10,9
Bordeaux	1 098 300	70 700	- 33 900	6,8	- 14,7
Rouen	646 500	- 29 100	- 30 200	- 4,8	- 23,4
Nantes	848 700	14 300	- 18 300	1,8	- 10,2
Toulon	603 500	52 500	1 800	9,2	1,7
Nice	1 003 800	36 400	3 900	3,8	2,1

Lecture : Les flux globaux n'incluent pas les enfants de moins de 5 ans, étant donné que les statistiques sur les migrations résidentielles ne concernent que les personnes âgées de 5 ans et plus. Le taux de migrants est le rapport entre le solde net des flux migratoires d'une zone et la population de cette même zone. 15 personnes quitteraient l'aire urbaine de Lille pour 100 habitants.

Source : Insee, Omphale 2010 scénario central.

et Strasbourg), bien que conséquent, semblerait finalement moins prononcé dans l'aire urbaine de Nantes. Son solde serait positif pour l'ensemble de la population, mais il serait déficitaire pour les 25 à 39 ans avec une perte de 18 300 personnes en vingt-cinq ans.

Évasion urbaine : des métropolitains à la campagne

À l'horizon 2030, selon le scénario central, la population de la communauté urbaine de Nantes Métropole passerait de 580 500 à près de 653 500, soit une hausse de 13 % sur la période. Sur le reste de l'aire urbaine, la population augmenterait de 268 000 à 387 000, soit une hausse de plus de 44 %, nettement supérieure à celle de Nantes Métropole. Le dynamisme serait aussi particulièrement important sur le reste du département de Loire-Atlantique, avec une hausse de près de 29 % en vingt-cinq ans. Le taux de croissance annuel moyen s'élèverait ainsi à + 0,5 % pour Nantes Métropole, à + 1,5 % pour le reste de l'aire urbaine et à + 1,0 % pour le reste du département. Dans ce cadre, Nantes Métropole contribuerait à hauteur de près de 4 habitants sur 10 à l'accroissement de la population totale de l'aire urbaine, contre environ les trois quarts entre 1990 et 1999.

Ce dynamisme démographique plus élevé à mesure que l'on s'éloigne de la ville de Nantes s'explique par une inadéquation entre les prix de l'immobilier et les revenus des ménages. Ainsi, d'après le Programme Local de l'Habitat (PLH) de Nantes Métropole, « dans les conditions actuelles de prêt et sans apport, un ménage de quatre personnes gagnant 3 300 euros nets par mois (ce qui correspond au plafond du Prêt à taux zéro) pourra mobiliser un budget d'environ 180 000 euros pour un achat, soit pour un T4 de 80 m², un prix d'achat de 2 250 euros au m², difficile à trouver tant sur le marché du neuf que de l'ancien sur le territoire de la communauté urbaine [...] Ce sont les ménages familiaux qui pâtissent le plus du décalage entre revenus et prix de vente ». Ainsi, entre 2000 et 2010, sur les « 15 600 ménages originaires de Nantes Métropole qui ont fait construire une maison [...] seuls 39 % ont réalisé leur accession sur le territoire de Nantes Métropole ».

Nantes Métropole attire les nouveaux arrivants dans le département mais perd au jeu des migrations internes

Selon le scénario central, Nantes Métropole resterait attractive en bénéficiant de soldes migratoires positifs avec l'Île-de-France, la Bretagne et le reste des Pays de la Loire. La communauté urbaine constituerait un pôle particulièrement séduisant pour les franciliens, puisque le solde avec l'Île-de-France serait supérieur aux soldes cumulés de la Bretagne et du reste des Pays de la Loire. Plus de 80 % des franciliens arrivant dans l'aire urbaine s'installeraient à Nantes Métropole. Les arrivées de Bretagne et des autres départements de la région se feraient dans les mêmes proportions : plus de 8 personnes sur 10 arrivant dans l'aire urbaine opèreraient pour Nantes Métropole. La dynamique économique de la métropole nantaise, son vivier d'emplois, son parc locatif abondant, sa proximité de l'océan constitueraient des relais déterminants dans ce choix. En revanche, Nantes Métropole présenterait un solde déficitaire avec le reste de l'aire urbaine. Plus de 135 000 individus quitteraient Nantes Métropole pour le reste de l'aire urbaine contre 70 000 dans l'autre sens, soit un solde négatif d'environ 65 000 personnes. Le résultat des flux migratoires serait également négatif avec le reste de la Loire-Atlantique avec un déficit de 19 300 personnes pour la communauté urbaine.

Sans changement majeur de comportement des ménages, sans inflexion du marché de l'immobilier, la périurbanisation se poursuivrait au-delà de l'aire urbaine et atteindrait des zones plus rurales avec la poursuite du phénomène de « retour » des citadins à la campagne.

Nantes Métropole attirerait les nouveaux arrivants en Loire-Atlantique mais perdrait au jeu des migrations internes au département

Répartition des arrivées et des départs de Nantes Métropole et du reste de l'aire urbaine selon la zone d'échange (scénario alternatif, horizon 2030)

Zones d'échanges	Nantes Métropole			Reste de l'aire urbaine hors Nantes Métropole		
	Arrivées	Départs	Solde	Arrivées	Départs	Solde
Nantes Métropole				117 100	68 000	49 100
Reste de l'aire urbaine	68 000	117 100	- 49 100			
Reste Loire-Atlantique	47 100	61 300	- 14 200	27 100	50 200	- 23 100
Reste Pays de la Loire	84 700	73 100	11 600	20 900	34 000	- 13 100
Bretagne	64 100	55 100	9 000	13 400	15 600	- 2 200
Île-de-France	88 800	64 600	24 200	21 500	6 900	14 600
Reste France	129 100	121 200	7 900	32 300	28 200	4 100

Lecture : 117 100 individus quitteraient Nantes Métropole pour le reste de l'aire urbaine et 68 000 feraient le chemin inverse ; le solde serait ainsi égal à 49 100.

Source : Insee, Omphale 2010 scénario à façon.

Les flux par âge des mouvements de population qui auraient lieu entre Nantes Métropole et le reste de l'aire urbaine et, à un degré légèrement inférieur, avec le reste de la Loire-Atlantique, montrent que les jeunes familles quitteraient ainsi massivement la communauté urbaine d'ici 2030. De 25 à 39 ans, les soldes seraient négatifs pour les deux zones : - 52 000 avec le reste de l'aire urbaine et - 15 000 avec le reste de la Loire-Atlantique. Si on ajoute à ces deux soldes, les flux des individus de 5 à 14 ans, les déficits atteindraient plus de 63 000 personnes pour le reste de l'aire urbaine et près de 20 000 personnes pour le reste de la Loire-Atlantique. Les familles avec enfants s'installeraient donc hors de Nantes Métropole, amplifiant ainsi le double phénomène de périurbanisation et de rurbanisation. Dans ce scénario central, Nantes Métropole accueillerait quelque 73 000 habitants supplémentaires d'ici 2030.

Avoir des politiques volontaristes en direction de tous et notamment des familles...

Ces éléments prospectifs ne tiennent pas compte de l'évolution des marchés fonciers, ni des politiques publiques territoriales mises en œuvre dans un contexte d'augmentation des prix de l'énergie et des problématiques liées aux enjeux climatiques.

Dans le cadre de son PLH 2010-2016, de son nouveau Plan de Déplacements Urbains (PDU), et à plus long terme de sa démarche prospective « Ma Ville Demain », la communauté urbaine de Nantes souhaite prendre en compte l'enjeu de l'évasion urbaine des familles par « la mise en œuvre d'un développement urbain maîtrisé du territoire » en vue « de

L'aire urbaine de Nantes pourrait dépasser le million d'habitants d'ici 2030

construire une ville attractive pour tous, plus mixte, plus compacte et plus polarisée ». Cela pourrait se traduire sur la période du PLH par la mise sur le marché de plus de 5 000 logements supplémentaires par an avec « un développement des actions pour produire des logements abordables, en locatif comme en accession, pour les ménages à revenus modestes et intermédiaires ; et un renforcement de l'effort en direction des ménages familiaux en développant une offre adaptée en termes de forme urbaine et de prix ».

Une alternative au scénario central, tentant de prendre en compte les effets potentiels d'une telle politique publique et sa prolongation plus mesurée dans le temps, consiste à faire l'hypothèse supplémentaire d'une réduction d'un tiers des départs des adultes âgés de 20 à 34 ans ainsi que des enfants de moins de 10 ans. En effet, les ambitions du PLH, si elles se voient confirmées dans le temps, pourraient déboucher sur une atténuation de l'évasion urbaine des familles. La communauté urbaine vise à réduire de façon significative son déficit

migratoire conséquent sur la classe d'âge des 25 à 39 ans et donc sur leurs enfants. Ainsi, son solde négatif avec le reste de l'aire urbaine, mais aussi avec le reste du département de Loire-Atlantique, qui atteindrait plus de 83 000 individus d'ici à l'horizon 2030, pourrait être réduit.

... et réduire d'un tiers les départs des 25-39 ans et de leurs enfants et gagner 100 000 habitants d'ici 2030

Les 5 000 logements annuels prévus dans le PLH de Nantes Métropole pourraient contribuer à freiner le départ des familles, entraînant ainsi un gain potentiel de population. Notre scénario de projection retient l'hypothèse que l'effort engagé pour retenir les jeunes familles se prolongerait, au-delà du PLH en cours, de façon atténuée, conduisant ainsi à retenir 1 100 personnes par an en moyenne sur vingt-cinq ans.

Dans ce cadre, Nantes Métropole pourrait ainsi voir sa population augmenter de près de 100 000 habitants d'ici 2030.

La population augmenterait de près de 17 % contre 13 % dans le scénario dit « central » (poursuite des tendances). Dans ces conditions, le déficit des classes d'âge de 25 à 39 ans et de 5 à 14 ans avec le reste de l'aire urbaine diminuerait de 21 000 individus et de 7 000 avec le reste de la Loire-Atlantique.

Un effort envers les jeunes familles ne modifierait qu'à la marge la structure par âge de la population à l'horizon 2030, mais entraînerait une hausse de la population active résidant sur Nantes Métropole. ■

Méthodologie

Les populations de l'ensemble des zones géographiques au 1^{er} janvier 2007 sont issues du recensement de la population. À partir de ces données par sexe et âge, l'Insee a réalisé des projections de population locales présentées à l'aide du modèle « Omphale 2010 », qui applique avec un pas quinquennal, pour chaque sexe et âge, des quotients d'émigration bi-localisés, et des quotients de fécondité et de mortalité, propres aux populations correspondantes. Ces projections à pas quinquennal sont ensuite annualisées. Les divers quotients sont déterminés en ne prenant en compte que les tendances de fécondité, de mortalité et de migrations locales observées par le passé. Les dynamiques de peuplement sont décrites sous l'hypothèse que ces tendances se répliquent au fil des ans sans intégrer les réactions complexes qu'elles peuvent susciter (impact sur le marché foncier, impact et effets correctifs des politiques publiques territoriales, etc.). Ces projections ne peuvent donc pas s'assimiler à des prévisions : il n'est pas affecté a priori de probabilité aux hypothèses retenues.

Les projections de population réalisées dans cette étude débutent en 2007 et se terminent en 2032 sous la contrainte du pas quinquennal du modèle « Omphale 2010 ». Ainsi, le choix de mentionner l'horizon 2030 dans cette étude constitue un abus de langage.

Les évolutions du scénario central utilisé ici sont les suivantes : maintien de la fécondité sur l'ensemble de la période, gains d'espérance de vie parallèles à la tendance « centrale » France métropolitaine (83,1 ans pour les hommes et 88,8 ans pour les femmes à l'horizon 2040), ventilation locale de l'hypothèse nationale d'un solde avec l'étranger de 100 000 personnes par an.

Les résultats de ces projections sont des ordres de grandeur. Les chiffres ont été arrondis, perdant ainsi leur additivité.

Définitions

La **périurbanisation** a trait au comportement des populations ayant quitté les centres urbains pour aller vivre dans les zones périphériques.

La **rurbanisation**, néologisme apparu en 1976 à partir de rural et d'urbain, désigne le processus de « retour » des citadins dans des espaces qualifiés de ruraux.



L'aire urbaine de Nantes pourrait dépasser le million d'habitants d'ici 2030

Les contours 2010 de l'aire urbaine de Nantes et de Nantes Métropole



On dénombre aujourd'hui en France 241 grandes aires urbaines, 131 moyennes aires et 420 petites aires qui concentrent 54,3 millions d'habitants. La région des Pays de la Loire compte, quant à elle, 16 grandes aires urbaines, 10 moyennes aires et 42 petites aires.

L'aire urbaine de Nantes est une grande aire urbaine au cœur de laquelle se trouve la communauté urbaine de Nantes Métropole composée de 24 communes au 1^{er} janvier 2011 et de 580 500 habitants au 1^{er} janvier 2007.

L'aire urbaine de Nantes se compose pour sa part de 114 communes (108 en Loire-Atlantique et 6 dans le Maine-et-Loire) dans ses contours 2010. Elle accueille près de 850 000 habitants au 1^{er} janvier 2007 et se place ainsi au 8^e rang des grandes aires urbaines juste après Bordeaux et Nice et devant Strasbourg et Grenoble. L'extension de l'aire urbaine de Nantes s'est faite principalement en direction de Saint-Nazaire, vers le nord et vers le sud-est du département.

Le zonage en aires urbaines 2010

Le zonage en aires urbaines 2010, basé sur les données 2008 du recensement de la population, a pour objectif d'avoir une vision des aires d'influence des villes (au sens des unités urbaines définies par l'Insee) sur le territoire.

Selon la définition, une aire urbaine est un ensemble de communes d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle urbain et par des communes rurales ou unités urbaines, dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci. Le seuil de définition des pôles d'emploi a été augmenté de 5 000 emplois en 1999, à 10 000 emplois afin de tenir compte de l'augmentation de la taille des pôles urbains.

Ainsi, sont définies trois catégories d'aires : les grandes aires urbaines, composées d'un pôle urbain d'au moins 10 000 emplois et d'une couronne ; les moyennes aires, composées d'un pôle de 5 000 à 10 000 emplois et d'une couronne ; et les petites aires, composées d'un pôle de 1 500 à 5 000 emplois et d'une couronne.

« Ma Ville Demain » Inventons ensemble la métropole de 2030

Lancée par les 24 maires de Nantes Métropole, « Ma Ville Demain » est une démarche prospective et participative pour définir ensemble un nouveau projet pour le territoire de l'agglomération nantaise.

Coordonnée par l'Agence d'urbanisme de la région nantaise (Auran), elle se déroule sur 24 mois pour aboutir fin 2012 à un projet co-construit. La démarche s'appuie en effet à la fois sur une méthode prospective conduite par l'Auran avec cabinets spécialisés, experts, élus et praticiens du territoire et sur une large participation des habitants et acteurs du territoire. La contribution de chacun, citoyen, collectifs, réseau associatif ou professionnel, institution, est essentielle pour apporter un point de vue sur la ville que nous voulons demain.

« La Mise en mouvement » (décembre 2010 à l'été 2011) a permis de recueillir les avis sur les enjeux structurants d'ici 20 ans pour notre territoire et les visions de la métro-

pole idéale. Cette phase a permis de définir 9 grandes questions pour l'avenir qui vont structurer « Le Temps des idées » (de la rentrée 2011 à décembre 2011) : chacun est invité à contribuer sur la façon dont il souhaite que l'agglomération évolue sur ces questions sociétales, économiques et environnementales. Les contributions peuvent être créatives ou s'appuyer sur des éléments de diagnostic et de projections notamment démographiques produits par l'Auran et ses partenaires.

Le premier semestre 2012, « Imaginer les possibles » permettra de croiser les contributions des débats avec les potentiels et les évolutions du territoire, pour identifier les orientations souhaitables, les développements

possibles, les défis envisageables etc. Le projet final sera alors arrêté et présenté à toute la métropole nantaise au cours du second semestre 2012 et « Le Choix du Cap » reviendra aux élus.

Informations, programme d'événements et de débats, outils et supports de contributions :

AURAN - Agence d'urbanisme de la région nantaise
2, cours du Champ de Mars
BP 60827
44008 Nantes Cedex 1
Tél. : 02 40 84 55 66
www.mavilledemain.fr



Pour en savoir plus

Kerdommarec L. et Pailloux P., **Nantes Métropole pourrait gagner 100 000 habitants d'ici 2030**, Insee Pays de la Loire, Études, n°96, mai 2011.

Léon O., **La population des régions en 2040 : les écarts de croissance démographique pourraient se resserrer**, Insee Première, n°1326, décembre 2010.

Bonnefoy V. et Gicquaud N., **900 000 habitants de plus en 2040 dans les Pays de la Loire**, Insee Pays de la Loire, Études, n°90, décembre 2010.

Martineau D., **Loire-Atlantique : 380 000 habitants de plus en 2040**, Insee Pays de la Loire, Informations statistiques, n°384, décembre 2010.

Douillard D. et al., **En Pays de la Loire, la ville déborde de plus en plus sur la campagne**, Insee Pays de la Loire, Dossier, n°38, octobre 2010.

Chiffres et repères - Nantes Métropole, Auran, septembre 2009.

L'Abcd'ère de la démarche, les premiers mots du débat, Auran, décembre 2010.

De la mise en mouvement au temps des idées, épisode 2, Auran, septembre 2011.

Ma ville demain, inventons la métropole nantaise de 2030, www.mavilledemain.fr

Le Programme local de l'habitat de Nantes Métropole 2010/2016, www.nantesmetropole.fr/PLH/

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Jean-Paul FAUR

RÉDACTEUR EN CHEF

Sylvain DUVERNE

SECRETARIAT DE RÉDACTION ET CONTACTS PRESSE

Franck ALBERT (Auran)

Charlotte RIEGL (Insee)

CARTOGRAPHIE

Maxime SIMONOVICI (Insee)

MISE EN PAGE

Cécile MICHAUT (Auran)

IMPRIMEUR

Imprimerie PRINT-OUEST - Bouaye

Photos : AURAN

Dépôt légal 4^{ème} trimestre 2011

ISSN 1633-6283

© INSEE Pays de la Loire - novembre 2011

INSEE Pays de la Loire

105, rue des Français Libres

BP 67401 44274 NANTES Cedex 2

Tél. : 02 40 41 75 75 Fax : 02 40 41 79 39

Informations statistiques au 09 72 72 4000
pour le prix d'un appel local